

- STAGE de DIRECTIONS d'AGE -
22 - 26 Septembre 86
MENILLES

lundi

9h00 Rendez-vous
au Bureau National

10h00 Départ

11h45 Présentation du
stage

14h30 1^{er} cours

Historique de l'UNEF
et du mouvement étudiant

Pierre VILLARD

Mardi

9h30 2^{ème} cours

Le Syndicalisme au
sein des Etudes

Vincent MARKIDES

15h00 3^{ème} cours

Analyse d'une politique
universitaire : la loi
Devaquet

Patrice LECLERC

Mercredi

9h30 4^{ème} cours

L'Activité Internationale

Jeudi

9h30 5^{ème} cours

L'Aide Sociale

Xavier ARNINE

14h30 6^{ème} cours

Le Financement des
universités

Marc ROSSETTI

Vendredi

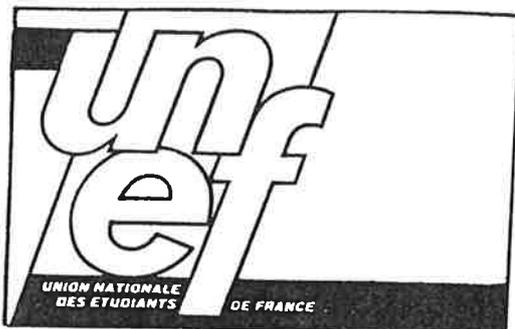
9h30 7^{ème} cours

les directions
d'AGE

Marianne SUNNER

14h30 Bilan
du stage

17h Départ



STAGE DE DIRECTION

du 23 au 26 SEPTEMBRE 1986

au château de Ménilles (Eure)

LES DIRECTIONS D'A.G.E.

Introduction

Durant tout le stage nous avons étudié la situation sous presque tous ses angles.

Nous avons pu analyser le processus qui est en train d'aboutir avec la loi DEVAQUET : je veux parler de la privatisation de l'université.

On veut créer une université qui ne formera qu'un petit nombre d'étudiants sur les seuls principes de rentabilités financières et des besoins ponctuels de l'économie et du patronat. C'est ainsi qu'il faut comprendre l'ensemble des mesures sur le financement des universités (désengagement de l'état, hausse des droits d'inscription, entrées des capitaux privés) mais aussi sur l'aide sociale (destruction et plus de création de cités universitaires, casse des restaurants universitaires.)

Dans cette logique, faire des études n'est plus considéré comme un droit, mais comme la consommation d'un produit qu'il faut donc payer et tant pis pour celui qui ne le peut pas. Parallèlement à cela, nous avons pu constater aussi que seule la mobilisation des étudiants, mais surtout dans le long terme, lorsqu'ils sont syndiqués et organisés dans l'UNEF, peuvent contre-balancer cette logique. Là où nous réussissons à intervenir en force avec les étudiants, ces projets reculent. Là où l'UNEF est plus faible, peu organisée, ou n'existe pas, c'est la voie royale pour leur application. On comprend donc l'enjeu du syndicalisme dans cette période, dans sa tâche d'organiser les étudiants.

Cela cependant, ne se fait pas au hasard. Cela dépend en grande partie de nos directions d'AGE, d'implanter, de structurer partout le syndicat. Car si le rôle du syndicat est d'organiser les étudiants, celui de sa direction est d'organiser le syndicat pour qu'il soit un outil encore plus utile et efficace dans la main des étudiants.

I - Qu'est-ce qu'une direction d'A.G. ? A quoi sert-elle ?

Comme je viens de le dire pour être efficace l'action des étudiants doit être organisée. C'est bien sous cet angle qu'il faut comprendre la question de l'organisation.

Un syndicat sans responsables, sans structures, perd beaucoup dans l'efficacité de son action. Ainsi, lorsque nous disons qu'il faut organiser les associations par secteur d'études et qu'il faut une association par UFR, ce n'est pas par plaisir : c'est parce que c'est ainsi que nous pouvons rassembler les étudiants. Dans chaque association il doit y avoir là aussi un bureau d'association avec quelques responsables.

Un effort tout particulier doit être fait pour intégrer et responsabiliser les nouveaux adhérents dans le cadre des associations. Cependant, comme nous devons être efficaces au niveau de la faculté, il y a le collectif d'AGE, réunissant tous les responsables d'associations.

Le bureau d'AGE quant à lui, ne doit pas se confondre avec le collectif d'AGE. Le bureau est composé de dirigeants ayant des responsabilités délimitées et précisées.

La direction est collective, mais chacun doit avoir une charge plus précise. Ainsi pour dynamiser, être à l'initiative, mais aussi pour permettre l'initiative des autres : il y a le président.

Ce n'est pas une fonction hiérarchique mais une fonction moteur. Ce n'est pas lui qui doit faire tourner l'organisation, mais c'est lui qui doit permettre l'action collective pour que l'organisation tourne.

Le secrétaire à l'organisation, lui, doit organiser l'ensemble que nous avons évoqué plus haut. Il doit faire le point régulièrement sur l'état de l'organisation, sur le nombre de syndiqués, sur leur répartition et leur état d'organisation et inviter le syndicat à rectifier en conséquence.

Le principe est le même pour le trésorier : ce n'est pas à lui seul de trouver le financement de l'activité, ce n'est pas à lui seul de faire une collecte par exemple, mais c'est à lui de l'organiser.

Le schéma de fonctionnement est bien sûr technique. Dans la réalité il en va souvent autrement. Cependant chaque dirigeant d'AG doit avoir le souci constant d'y tendre et de réaliser chacune des étapes. Cela ne se fait pas bien sûr d'un seul coup et il ne suffit pas de le dire pour que cela se fasse. Non, cela se fait dans l'action au fur et à mesure mais nous devons tout le temps y penser.

Ainsi, lorsque nous faisons une initiative dans un UFR dans lequel nous sommes implantés, il faut essayer tout de suite de créer une association et trouver des responsables, ceux qui auront mené l'action par exemple.

II - Le travail des directions d'A.G.E.

Comme nous l'avons vu dans la première partie, si le syndicat a pour rôle d'organiser les étudiants, les directions d'AGE quant à elles ont pour mission d'organiser le syndicat.

Il s'agit là d'une grande responsabilité que de rompre avec certaines habitudes de travail.

Il s'agit en effet pour la direction d'AGE, de structurer cette dernière, d'assurer sa cohésion, ainsi que la formation de ses responsables. Elle a également pour tâche de définir le quotidien politique de l'AGE.

Reprenons ces différents points :

1) Structurer l'AGE, c'est se donner une assise qui permet aux étudiants de s'organiser. Il ne s'agit pas que le bureau décrète l'existence d'association par exemple, mais prenne au contraire la décision de leur mise en place, c'est-à-dire d'organiser des étudiants d'un même UFR qui constitueront ainsi la base de l'association.

Là où les associations existent, il est de la responsabilité de la direction d'AGE d'en faire des suivis comme les membres du bureau national suivent une AGE. Un suivi étant une aide ponctuelle à l'association, mais également pour le bureau d'AGE, un moyen de savoir où on en est.

Structurer l'AGE demande donc à la direction d'AGE d'anticiper le développement de l'AGE, d'en être son moteur. Il lui faut donc se fixer des objectifs d'implantation sur l'année, voire sur deux et se donner les moyens de celle-ci. Ses objectifs sont par exemple : le développement du syndicat dans tel UFR ou encore décider de syndiquer les seconds cycles ... Il s'agit donc là d'un pas important puisque nous passons d'une certaine défensive (gestion de l'AGE, le bureau étant informé, ses membres règlent tous les problèmes à la fois) à l'offensive (puisque l'on se place dans l'optique d'un développement du syndicat, d'une responsabilisation des dirigeants).

2) Les missions.

Le travail de la DAGE c'est aussi assurer la cohésion du syndicat. Cette cohésion étant assurée par la réunion régulière des différentes instances. Le BAGE se doit donc de veiller à ce que cela se fasse. A commencer par sa propre réunion. Mesurer où en est l'organisation au jour le jour, savoir prévoir les grandes attaques et les parades à y apporter, tout cela nécessite d'en discuter souvent et régulièrement.

Le CAGE, équivalent du collectif national au niveau de la faculté, joue un rôle déterminant dans la cohésion du syndicat, des luttes menées dans le choix de l'orientation de l'AGE.

Jusqu'à présent, il y avait bien souvent confusion entre BAGE et CAGE, ce qui avait pour effet que personne n'avait de responsabilités dans quoi que ce soit et à la fois, on décidait de tas de choses, d'où démotivation de pas mal de copains et qui se traduit dans les faits par une stagnation de l'AGE, celle-ci ne reposant que sur quelques-uns.

Le BAGE doit également veiller aux réunions des associations, pivot indispensable de notre orientation : le syndicalisme du coeur des études.

Assurer la cohésion, c'est aussi assurer le bon travail des commissions dont une qui semble indispensable : celle des élus.

Un autre aspect important de la cohésion du syndicat, est l'information. Cette dernière doit être un souci quasi continu de la DAGE. L'information, cela concerne le journal de l'association, la sortie de tracts d'AGE mais aussi faire en sorte que toute la structure informe (tenue des panneaux d'associations, sortie de tracts, le bulletin des élus, exposition ...)

3) Pour aller au fond de notre démarche, celle de la participation de tous, le BAGE se doit d'assurer la prise de responsabilité par le maximum, c'est-à-dire qu'il y ait des délégués de TD, qu'il y ait des responsables d'association, des élus. Tout cela en veillant à ce qu'il n'y ait pas de cumul. Nous le vivons actuellement, le président d'AGE élu au conseil, ne permet pas de s'attaquer à tous les fronts à la fois.

Ainsi comme nous le disions, le syndicat n'appartient pas au BAGE mais à tous les syndiqués. Chacun de ceux-ci doit donc y trouver sa place.

4) L'AGE de par la situation de la faculté (pôle régional de formation) se doit de posséder une analyse propre, et ce, dans des domaines aussi variés que : quelles formations dans le département ? Quel contenu pédagogique ? Quelle participation des étudiants à la gestion de l'université ? Quel pôle d'aide sociale au niveau local ? etc ...

Enfin bref. Le travail de la direction d'AGE est un travail de responsables. Pour sa bonne conduite il faut donc que chaque membre du BAGE ait une mission bien précise et l'assume. Ces missions sont dictées par les nécessités. Ainsi, celle de structurer l'AGE appelle le responsable à l'organisation, le responsable aux élus, celle du suivi des associations appelle que chaque membre du BAGE suive une association différente de la sienne, celle d'assurer l'information appelle le responsable à l'information ...

En conclusion, je dirai que tout cela demande un certain investissement, mais un investissement efficace et productif pour soi-même. Responsabilités syndicales et réussite dans les études et dans sa vie personnelle peuvent et doivent aller de pair. On doit organiser le syndicat comme on organise son travail, d'une manière méthodique et efficace. Cela nous permet d'être acteur de notre vie comme nous sommes acteurs à l'université.

L'AIDE SOCIALE

En 1986, plus que jamais le système d'aide sociale en place à l'université, constitue un élément déterminant de tout ce qui fait les conditions de vie d'un étudiant.

Pour des dizaines de milliers d'étudiants : pouvoir manger à la faculté, être logés au campus déterminent la poursuite ou non des études, la réussite ou non aux examens.

L'aide sociale est donc bien au coeur de la question de la démocratisation de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire de son accès à tous, y compris aux jeunes des milieux les plus modestes.

I - CE QUE RECOUVRE LE TERME D'AIDE SOCIALE AUJOURD'HUI

Classiquement on sépare l'aide sociale directe (bourses, prêts d'honneur, FSU) qui représentait 1.760.000.000 Frs au budget 85/86 de l'enseignement national et l'aide sociale indirecte incluant le coût pour l'Etat des oeuvres universitaires (personnels rémunérés sur crédits budgétaires, moyens de fonctionnement et subventions).

Jusqu'en 1985 cela comprenait aussi les subventions au titre de la sécurité sociale étudiante et de la médecine préventive - ce qui faisait en 85 un montant de 1.388.000.000 Frs en 85, dont plus d'1.000.000.000 Frs au titre des oeuvres.

La sécurité sociale étudiante représentait donc le 1/4 du montant total de l'aide sociale indirecte : c'est cela que Fabius et Chevènement ont décidé de voler aux étudiants en Octobre 1985 en supprimant la contribution de l'Etat à la sécurité sociale étudiante.

II - UN PEU D'HISTOIRE

Aide directe : En octobre 1975 et juin 1982 : perte du pouvoir d'achat du taux moyen des bourses estimé à 20 % (rapport Domenach 84). Des efforts devaient être fournis pour rattraper ce retard : en réalité si un début de rattrapage non négligeable sur le précédent septénat a été effectué en 81/82 et 83, en revanche les années 84 et surtout 85 marquent un fléchissement important renforçant la perte de pouvoir d'achat des boursiers, baissenotable des maintiens de bourses (réservés aux licences la plupart du temps).

En ce qui concerne l'aide indirecte on assiste à une dégradation notable depuis 1981.

Prenon l'exemple du prix du ticket de restaurant universitaire : autant son prix est resté relativement stable entre 1975 et 1981 parallèlement au montant des droits d'inscription d'ailleurs, autant à partir de 1981 nous avons subi l'escalade des hausses : entre 1981 et 1986 le prix du ticket est passé de 5 à 9 Frs : soit 80 % d'augmentation en 5 ans. D'ailleurs, depuis 5 ans et surtout depuis les gouvernements qui se sont succédés, s'appuient sur ce tarif qu'ils considèrent comme limité du prix du ticket de restaurant universitaire pour justifier le déficit des CROUS et envisager de nouvelles hausses du ticket de restaurant universitaire.

Il faut signaler à ce propos que depuis 5 ans les multiples actions et interventions à l'initiative de l'UNEF et des élus "solidarité étudiante" au CROUS et au CNOUS ont permis de faire reculer à plusieurs reprises le gouvernement sur les hausses du ticket. Ainsi en Octobre 1982, l'UNEF gagnait le blocage du ticket de restaurant universitaire pendant 6 mois dans la période de blocage des salaires et des prix imposé par Messieurs Mauroy et Delors.

* En juin 1984 : l'UNEF gagne une hausse limitée à 50 centimes du prix du ticket de restaurant universitaire à la suite de boycottages de restaurants universitaires (pétitions, questionnaires remplis tout au long de l'année);

* En décembre 1984 : après la vaste campagne de l'UNEF sur la réforme des oeuvres universitaires (4.500 référendums remplis; vote dans les amphithéâtres à 67.000 étudiants dont 50.000 pour les propositions de l'UNEF; coordination nationale des oeuvres le 8 Décembre)

La deuxième mouture du projet de réforme des oeuvres universitaires va jusqu'à envisager un tarif différencié pour les boursiers au restaurant universitaire : l'UNEF proposait alors le demi tarif pour les boursiers le midi et pour tout le monde le soir.

Ceci étant, c'est quand même 80 % de hausse du ticket de restaurant universitaire en 5 ans qu'il nous a fallu payer.

Si l'on prenait l'exemple des cités universitaires : même bilan. Aucune construction nouvelle n'a vu le jour depuis 15 ans avec des crédits d'entretien qui s'effritent d'année en année, c'est le délabrement des cités universitaires qu'on ferme quand elles deviennent trop dangereuses à habiter (bâtiment B d'Antony qui s'écroulait) (ne parlez pas de normes de sécurité, vous feriez sourire les résidents universitaires).

Or, en 1984, la seule perspective qu'offrait le ministère avec son projet de réforme des oeuvres universitaires c'est celle de constructions, de cités HLM dont quelques appartements non meublés seraient réservés aux étudiants à un tarif plus qu'inaccessible pour les boursiers et les étudiants de milieu modeste.

Cette dégradation de l'aide sociale indirecte depuis 1981 nous amène à la question suivante :

III - LES OEUVRES UNIVERSITAIRES : QUELLES STRUCTURES ET QUELLES PERSPECTIVES

En 1984, à partir d'un rapport Domenach demandé par le gouvernement, un projet de réforme des oeuvres universitaires était à l'étude.

Dans les principes, ce projet allait dans le sens de la loi Savary dont l'article 51 précisait que "la collectivité nationale ... privilégie l'aide servie à l'étudiant sous conditions de ressources afin de réduire les inégalités sociales."

Ainsi, en décembre 1984, le ministère déclarait "l'aide de l'Etat doit aller d'abord vers ceux qui en ont le plus besoin" ou encore "il faut faire en sorte que les bourses aient un pouvoir d'achat suffisant et pouvoir en faire bénéficier tous ceux qui en ont besoin constituent les impératifs de simple justice". Mais ces déclarations très républicaines contrastaient avec les réalités très élitistes et sélectives vécues par les étudiants, ainsi :

* le gouvernement envisageait un accroissement progressif des droits d'inscription pour pouvoir se permettre d'augmenter le nombre de boursiers. On allait donc faire payer aux étudiants la solidarité avec ceux qui en ont besoin.

* c'est l'instauration de chaînes à supplément au restaurant universitaire et avec elles la mise en place d'un système de restauration à deux vitesses : les repas de riches et les repas de pauvres (fast food - chaînes à supplément); cette réalisation s'appuyant soi-disant sur des aspirations nouvelles des étudiants à manger plus vite et plus léger.

* c'est le détournement des fonds des chaînes traditionnelles de restaurants universitaires au profit des autres formes de restauration, dites de diversification, plus chères donc profitant à une catégorie d'étudiants qui est la moins nécessiteuse d'aide indirecte.

* la main mise progressive du privé sur les CROUS avec l'appel généralisé au privé pour la restauration et autres services;

* l'exclusion des étudiants de la gestion des CROUS avec la proposition de scinder en deux les conseils d'administrations des CROUS;

- . un conseil financier "gérant les fonds et composés majoritairement des représentants de l'Etat des universités des collectivités locales.
- . un conseil de gestion s'occupant des services mais sans moyen d'influer sur les décisions budgétaire et admettant à la rigueur des étudiants.

Ce projet de réforme des oeuvres qui comprenait bien des aspects négatifs et qui devait nous être imposé pour janvier 85 a d'abord été repoussé (c'était une des revendications de l'UNEF en décembre 84) puis abandonné par le gouvernement.

Et avec l'abandon de ce projet, ce sont les élections au CROUS qui ont été abandonnées : cela devient dramatique depuis décembre 82. Aucune élection au CROUS n'a été organisée. Comment s'étonner que dans ces conditions, les étudiants ne soient pas amenés à subir sans broncher toutes les décisions prises sans eux par le CNO et les CA des CROUS ?

Le système d'aide sociale que nous connaissons aujourd'hui est une bonne illustration de l'université à deux vitesses qu'on veut nous façonner. Il consiste à essayer de résorber un déficit du CROUS en créant des services eux-mêmes déficitaires où sont exclus les étudiants les plus nécessiteux. Il est urgent d'aller à contre-courant de cette politique d'aide sociale : la lutte contre les inégalités sociales à l'université commence par là. Ça n'est pas par hasard que le taux de fils d'ouvriers à l'université est tombé à 8 %. La dégradation de tout ce qui touche à l'aide sociale depuis 81, influe terriblement sur le taux d'échecs et d'abandons.

Dans ce cadre là : plusieurs points apparaissent comme des axes revendicatifs prioritaires pour nous :

- . élections au CROUS cette année (le MEN nous les a annoncées pour le premier semestre 86/87) à nous de les gagner pour décembre-janvier.
- . faire avancer avec les étudiants des propositions concrètes que l'UNEF a fait sur les oeuvres universitaires en 85 et qui restent d'actualité :
 - tickets de restaurant universitaire à demi tarif aux boursiers le midi et pour tout le monde le soir;
 - cotisation MNEF remboursée par le CROUS aux boursiers, cela veut dire se fixer l'objectif de faire revenir la MNEF cogestionnaire

de la sécurité sociale étudiante, sur sa politique inégalitaire; notamment s'attaquer de front à son système de cotisation à double vitesses et à sa politique de hausses effrénées.

Si nous voulons que la MNEF devienne une véritable mutuelle étudiante gérée dans l'intérêt des mutualistes, il nous faut intervenir auprès de chaque antenne locale MNEF et ne pas fermer les yeux sur la gestion actuelle.

- . développer les centres de médecine sur les campus universitaires.
- . faire que la visite médicale annuelle devienne une réalité pour tous les étudiants : chaque année on paie la médecine préventive dans nos frais d'inscription sans bénéficier d'aucun de ses services souvent;
- . demi tarif dans les bus pour les boursiers;
- . remboursement de 50 % de la carte orange aux boursiers en région parisienne;
- . sécurité sociale : un enjeu de taille cette année. Ne pas reprendre un an de désengagement de l'Etat, cela sera discuté à l'Assemblée Nationale lors du vote du budget 87 en octobre 86. En effet, on a vu ce qu'un désengagement de l'Etat entraînait pour nos cotisations. Faisons débattre et agir les étudiants sur cette question.
- . aide sociale directe :
 - mensualisation des bourses;
 - versement immédiat du 1er trimestre;
 - revalorisation du montant des bourses;
 - augmenter le nombre de boursiers;
 - révision des critères d'attribution (en tenant compte des ressources effectives de l'étudiant et non uniquement de celles des parents).

Mais cette liste de propositions est loin d'être exhaustive car il est nécessaire d'engager tout de suite le débat avec les étudiants sur leurs conditions matérielles d'études qui nous amènera directement à débattre de l'aide sociale aujourd'hui : quels sont les problèmes cruciaux pour les étudiants ? Quels sont les besoins ?

A partir de là, des interventions, des actions locales peuvent se mener sur un problème précis (exemple : bus à Bordeaux; intervention dans la commission CROUS avec pétition sur files d'attente; aménagement horaire gagné).

C'est à partir de ces actions concrètes que nous pouvons faire appréhender aux étudiants l'inadéquation du système d'aide sociale actuel à leurs besoins, et la nécessité de participer aux décisions prises :

- * élections au CROUS;
- * propositions de transformations et de rénovations du système d'aide sociale qui ne pourront émaner que du débat et de l'action avec les étudiants.

LE FINANCEMENT DES UNIVERSITES

I - Les manifestations du financement universitaire dans nos études, par des exemples : effort budgétaire en France, aux différents pays.

II - Les grandes tendances du financement universitaire historiquement :

- . le budget de l'Etat (évolutions)
- . les causes de l'intervention publique : le développement des universités en relation avec les entreprises;
- . une politique fondamentalement élitiste (enseignement supérieur compris comme un coût social).

III - Quels moyens, pour quelle université dans le cadre du développement des techniques ?

- . les mutations technologiques et les nouvelles exigences envers les universités (développement de la recherche - secteur public renforcé).
- . quel financement universitaire pour jouer ce rôle ?

IV - La loi DEVAQUET - Le budget 1987

La politique financière, instrument d'une conception élitiste de l'université :

- . la continuation de la politique élitiste en temps de récession autonomie concurrentielle etc ...)
- . les causes de la privatisation (conséquences)
- . les conséquences sur nos diplômés (l'université comprise comme un produit de consommation) (contenu des études après sélection sociale).

V - Les propositions et la lutte de l'UNEF

- . le financement universitaire : les manifestations les plus directes sur nos conditions de vie et d'études. Donc, le premier terrain d'actions (le plus facile)
- . quelques propositions.

Le financement des universités a longtemps été considéré comme un domaine théorique, voire technique, trop coupé des préoccupations quotidiennes des étudiants, pour en faire l'objet d'actions syndicales. Tout au plus, était-il la chasse gardée des membres des conseils d'universités, de nos élus qui votent une fois l'an le budget.

Pourtant, le financement de nos universités, au-delà du chapelet de dotations et de subventions, nous concernent bien en tant qu'étudiants.

Je donnerai trois exemples :

- * la sélection des nouveaux bacheliers dans les facultés parisiennes est légitimée par l'insuffisance des capacités d'accueil de ces mêmes facultés. Manque de locaux dû au manque de moyens. Et c'est 2.500 bacheliers hors d'études tout de suite !
- * c'est la création de super formations en trois ans, avec débouchés certains. Une formation attrayante et qualifiante où l'on injecte jusqu'à 8,5 fois plus d'argent que dans un D.E.A. Ainsi sont les magistères !
- * C'est faute de moyens encore, le non renouvellement du matériel de TP en sciences. Et on attend le mois de janvier pour commencer les manipulations escomptant que le flux des premières années aura dégraissé durant le premier trimestre. Ainsi, pour ceux qui seront restés, la formation sera "décente".

Trois exemples seulement et je passe sur la sélection sociale, le montant des droits d'inscription et bien d'autres que vous avez en tête.

Ces attaques à notre droit d'étudier reçoivent bien souvent des justifications : "manque de moyens"; "pas de crédits etc ..."

Face à de tels arguments, dans un secteur aussi précis que le financement des universités, il ne s'agit pas d'être sur la défensive. Deux choses sont à cet égard essentielles :

- comprendre ce que représente le financement des universités, dans quel cadre plus général il s'inscrit et quels buts il poursuit.
- relever faculté par faculté, problème par problème, les manques budgétaires et avec les étudiants, proposer des axes de revendications où apparaitront bien les besoins financiers.

C'est de cette façon qu'on peut gagner tout de suite dans nos filières des déblocages de crédits. Mais aussi qu'on pourra bien se battre sur la loi de finances 1987, dès octobre ! Car le budget de l'Etat pour l'enseignement supérieur reste la ressource principale des universités.

A ce sujet, il n'est pas inutile de considérer son évolution historique de 1952 à 1985 et de l'évolution comparée dans quelques autres domaines : le PNB, le nombre d'étudiants, le taux d'encadrement, l'aide sociale etc ...

De 1952 à 1960, l'université connaît un développement important :

- . nombre d'étudiants : 142.000 à 233.000
- . budget : de 1,3 à 4,9 millions (environ X 4)
- . budget/étudiant : X 2,3

De 1960 à 1969, l'université connaît son âge d'or :

- . nombre d'étudiants : 233.000 à 637.000
- . budget : de 4,9 à 16,5 millions
- . budget/étudiant : atteint son niveau historique en 1965.
- de plus, 32 millions sont investis dans la construction des cités universitaires (à titre d'exemple : de 1975 à 1985, seulement 15 millions de dépenses en capital seront consentis).

Les causes de cette intervention massive de l'Etat s'expliquent assez simplement : au sortir de la guerre, la croissance est forte; les rythmes de production, les mutations technologiques demandent toujours plus de jeunes gens formés à des niveaux plus élevés.

Apparaît pour la première fois alors, une fonction nouvelle de l'université : former les cadres de demain, notamment dans les branches économiques de production. En 17 ans, c'est un effort immense qui s'accomplit pour accueillir cinq fois plus d'étudiants. Il touche aussi l'aide sociale accordée à l'étudiant (cités universitaires notamment).

A partir de 1970, les données s'inversent. Si le nombre d'étudiants augmente toujours (637.000 en 1970; 798.000 en 1981; 954.000 en 1986) le budget consenti par étudiant est en baisse (347 à 253 de 1963 à 1985 en indice).

L'enseignement supérieur qui représentait 0,55 % du PNB en 1969, ne représente que 0,44 % aujourd'hui.

L'effort de 1952 à 1969 n'a pas été maintenu. A la période de croissance, la crise a succédé. Le marché de l'emploi se ferme, l'université n'offre plus les formations adaptées qui deviennent l'apanage des IUT créés en 1966. Sélection sociale, sélection accrue aux examens, l'université entre en crise (66 % d'échec en premier cycle). Le taux d'encadrement qui culmine vers 1977 chute depuis.

Ce bref aperçu historique montre deux périodes bien distinctes de l'université en France. Pourtant, toutes les deux semblent bien fondamentalement correspondre aux mêmes types de fonctionnement : permettre à l'entreprise (donc au patronat français) de puiser dans l'université ses futurs cadres. L'intervention publique de 1952/1969 n'est d'ailleurs pas si remarquable. Elle correspond à une époque où l'Etat intervient de plus en plus dans tous les domaines liés à la production (entreprises-recherche-formations). Son désengagement résulte de la même logique. Le patronat licencie, le marché s'enlise, l'université n'a plus à se développer.

C'est bien l'illustration que l'enseignement supérieur est entendu comme un coût social à gérer (et à réduire s'il y a lieu). De 1952 à 1985, malgré d'énormes différences conjoncturelles, l'université française est marquée par une tendance profondément élitiste.

Les moyens dont doivent disposer les universités, ne sont pas qu'affaire de chiffres. Un bon budget n'est pas un budget qui, en francs constants, augmentent par rapport à celui de l'an passé. En tout cas, ce n'est pas que cela !

Le développement des sciences et des techniques, l'évolution de notre société vers une société où loisirs et activités culturelles prennent de plus en plus de place, tout cela exige des populations un plus grand savoir, une formation plus qualifiée etc ... L'université, l'éducation en général, doivent prendre une place qu'elles n'ont jamais occupées auparavant. Le développement de la recherche, un plus grand nombre d'étudiants en faculté, des contenus pédagogiques rénovés, des filières "repensées" (lettres par exemple), telle devrait être l'université de demain.

Les moyens pour y parvenir doivent être à la hauteur. Ils sont l'enjeu de la réussite d'une université qui place aux premiers rangs de ses missions le développement du pays et de sa population.

Cela demande aussi de la part de l'Etat un contrôle quant au rôle que joue l'université. A aucun moment il ne faudrait que celle-ci tombe aux mains de particuliers. Le secteur public est la garantie pour que l'université remplisse ses missions envers la population et le pays.

Avec le projet de loi DEVAQUET et le budget 1987, c'est vers un renforcement de l'élitisme qu'on se dirige au contraire. Ce projet illustre bien une notion importante : le financement universitaire est l'arme d'une idéologie, l'instrument d'une politique.

Avec la flexibilisation et la précarisation de l'emploi, face à la fragilité et donc la mobilité des marchés, les débouchés se ferment, les filières s'étiolent. Le patronat demande pour 1990, 56.000 diplômés par ans. Le reste est superflu !

Les grands axes du projet font des appels du pied aux fonds privés pour "arroser" les universités. Deux objectifs sont visés :

- l'adaptation aux objectifs précis et précaires du CNPF des formations universitaires;
- le désengagement de l'Etat qui ne fait pas de l'enseignement supérieur une priorité nationale.

(A ce sujet, il n'y a qu'à comparer la part du budget enseignement supérieur/PNB de la France et de 25 pays développés : seule l'Espagne est derrière nous !)

La régionalisation des diplômes participent de cette stratégie qui permet aux entreprises de créer suivant la conjoncture un diplôme là où elles en ont besoin. Puis quel avenir pour les formations littéraires et de types productifs ?

Cette privatisation de l'université va plus loin. De la notion de 1946 où ils étaient considérés comme symboliques, les droits d'inscription sont devenus une part importante du financement des universités : 400 % en 5 ans !

L'étudiant devient peu à peu acheteur du produit université. Suivant qu'il sera plus ou moins formateur, le produit deviendra plus ou moins cher. Erigé de véritables barrières sociales. Instituant une aristocratie de l'argent.

- . A nanti, bonnes études;
- . A pauvre, études parkings.

On comprend mieux aussi pourquoi les universités n'appliquent pas systématiquement l'exonération des droits d'inscription. C'est que de plus en plus ils deviennent primordiaux pour équilibrer le budget ! Et tant pis pour la sélection sociale ! Ce sont les contenus de nos cours qui sont en danger avec la sélection sociale. Comment développer la médecine scolaire, sportive ou du travail quand on a en 2ème année un amphithéâtre rempli d'enfants de médecins ou autres professions libérales et qui ne pensent qu'à se faire du fric !

Enfin, c'est la spirale. Les droits d'inscription de plus en plus chers, c'est les universités qui dépendent de plus en plus des étudiants. Or, devant la politique de désengagement financier de l'Etat, les universités feront toujours plus appel aux étudiants !

Le projet de loi DEVAQUET et le budget 1987 sont lourds de menaces. Parce qu'à chaque rogné, c'est un coup qui est porté à nos études, nous devons rapidement intervenir.

Attendre du Parlement qu'il réfute ces deux projets parce qu'on aura bien crié, avec véhémence. C'est stupide !

C'est concrètement, là où les problèmes se posent qu'il faut agir : parce que l'étudiant comprend mieux quand cela le touche, parce que cela lui apparaît plus réalisable.

2.000 bacheliers réintégrés à Paris : c'est poser en grand la question des locaux pour étudier, des enseignants pour encadrer, des moyens à débloquer.

Gagner l'exonération des droits d'inscription des 100.000 étudiants à y avoir droit : c'est contraindre les universités à ne pas "gérer" une situation de crise, à les mettre devant leur responsabilité. A exiger de l'Etat qu'il participe plus aux frais des universités.

Il en est de même pour la non libération des droits. La collecte nationale de la taxe d'apprentissage et son reversement dans le budget de l'enseignement supérieur, c'est le meilleur moyen de faire participer les entreprises au développement des universités sans qu'il y ait main-mise du patronat.

Dans le cadre de la loi sur la décentralisation, la participation des collectivités régionales et départementales pourraient être renforcée. Et je n'aborde pas ici les mesures concernant la protection et l'aide sociale.

Alors que l'idéologie dominante prônant la fatalité, la résignation gagne du terrain, qu'on arrive à faire passer les idées de sélection, d'absence de débouchés qualifiés ("les p'tits boulots"); se battre sur des questions concrètes (TD surchargés, matériels vétustes, TP en trinômes etc ...) où le manque de moyens est un obstacle à bien étudier, c'est bien souvent plus facile. Agir, proposer, s'organiser à partir de là, c'est possible. Comme c'est possible de gagner.

La bataille du budget commence là. Dans l'évaluation précise des manques TD/TD amphithéâtre/amphithéâtre, dans les propositions et les actions ensuite.

14

LE SYNDICALISME AU COEUR DES ETUDES

Ce que nous vivons à l'université

Aujourd'hui, plus que jamais, nous ressentons la nécessité d'être mieux formés et dans tous les cas plus encore, être adaptés aux métiers d'avenir. Cela est vrai d'autant que se développe dans notre période à grande échelle, la précarité de l'emploi.

Une grande différence existe donc entre la mission de l'université dans toutes époques, c'est-à-dire d'anticiper vers l'avenir, et la réalité de nos formations. Dans ces conditions, l'étudiant se place face au choix, soit de se laisser conduire où on voudra l'emmener, soit être acteur d'une réussite collective des études et pour cela se donner un moyen : l'organisation qui est le syndicat.

Cela dit, s'organiser tous ensemble pour réussir nos études, posent de nombreuses questions. Ainsi à quelles fins doit-on s'organiser, à quelle nécessité répond l'organisation et de quels moyens se dotent les étudiants.

A travers même l'idée d'être acteur de la réussite de ses études, d'une réussite collective on perçoit la nécessité de s'organiser. Pourtant rien ne prédispose à cela et bien au contraire la conjoncture actuelle prend le courant inverse. Pourtant comme nous allons le voir plus loin, jamais la conjoncture n'a été facteur de la réussite du plus grand nombre, mais cela a toujours été le rôle du syndicat.

Les politiques universitaires menées à l'heure actuelle, ont des buts bien précis. Même si cela n'est pas notre opinion, la majorité des étudiants acceptent par fatalité ses buts. La condition qui favorise cela, c'est l'absence de tout autre solution. Quand l'étudiant se trouve face au syndicat, il cherche donc les finalités de celui-ci. Bien souvent l'incompréhension s'instaure. C'est que l'organisation étudiante n'est pas un groupe de pression plus ou moins important, ce n'est pas un rassemblement d'idées large et peu clair, c'est l'organisation de tous pour promouvoir et défendre nos études. Je dis défendre, car bien souvent les acquis des étudiants sont remis en cause si la conjoncture l'impose.

Une université ouverte à tous (au plus grand nombre) et répondant aux besoins de tous, ce n'est pas notre lubie. C'est parce qu'aujourd'hui plus la société se modernise, plus l'analphabétisme grandit, c'est parce que des millions d'enfants meurent de faim chaque année dans le monde, c'est parce que les bidonvilles fleurissent en France aussi, qu'il faut plus d'enseignants, plus de médecins, plus d'urbanistes. C'est lorsque les étudiants sont acteurs de la réussite collective des études que nos formations deviennent plus adaptées.

Quelles que soient les conditions de l'université, l'UNEF s'est toujours adaptée pour apporter les moyens de la réponse.

LE BOUM DE L'APRES-GUERRE

C'est une époque très intense de développement économique. L'université plus que jamais joue le rôle de productrice des cadres. C'est à cette époque que des classes défavorisées ou pas représentées à l'université font leur apparition. L'université s'ouvre à des étudiants dont les difficultés matérielles sont nombreuses. C'est à cet époque, et vous l'avez vu dans l'historique, que l'UNEF pousse vers un système d'aide sociale approprié aux besoins des étudiants. Les CROUS, les cités universitaires, la MNEF, les étudiants à plus ou moins grande échelle, deviennent acteurs de leur réussite.

Et c'est déjà à cette époque que l'on s'attaque à l'unité du mouvement étudiant. Rien n'est parfait dans l'organisation étudiante qu'est l'UNEF, pourtant elle à doré et déjà montré ce dont elle était capable pour promouvoir l'université de la réussite ...

1968, malgré tout ce que l'on peut dire par ailleurs est l'aboutissement (loi FAURE) d'un besoin impérieux de démocratie à l'université.

LES ANNEES 80

Une nouvelle adaptation du syndicat va avoir lieu. Autant les années du boom allaient dans le sens de la volonté des étudiants d'être bien formés, autant cela est totalement inversé aujourd'hui. Restriction dans le fonctionnement des universités, délabrement de nos conditions d'études, désengagement de l'état.

Je ne développe pas plus, on peut en rediscuter.

Face à cela, l'étudiant se trouve devant deux possibilités. La première, je ne vous le cacherais pas, très en vogue actuellement, c'est la passivité, c'est-à-dire se laisser conduire où on veut nous mener sans choix individuel réel. C'est la célèbre phrase de Monsieur GATTAZ qui dit : "j'ai rencontré un licencié es-lettres très content de presser des oranges."

La deuxième c'est celle du syndicat, de l'organisation des étudiants, celle-ci ne varie pas, l'étudiant doit être acteur de la réussite collective de ses études. Le syndicat s'adapte et donc cette situation développe une politique plus revendicative, mais aussi plus constructive.

Une politique plus revendicative pour défendre les acquis des étudiants, c'est empêcher tout retour en arrière, c'est s'élever contre des PUG néfastes...

- la loi SAUVAGE;
- CHEVENEMENT, DEVAQUET.

Une politique plus constructive, c'est l'UNEF qui place dans l'ouverture de la loi SAVARY une possibilité d'avancer vers la promotion de nos études. C'est un combat pour le vote de la loi. Pourtant, la loi passée, l'organisation n'a pas été à même de la faire réussir. Pourtant, malgré la force que nous mettons dans notre combat pour défendre les acquis, la destruction de l'aide sociale est largement amorcée.

Il reste que nous cherchons depuis longtemps une solution et que tout cela nous a poussé vers le moyen le plus approprié : le SACDE.

Le syndicalisme au coeur des études, c'est un syndicat à tous les niveaux, c'est toujours les étudiants acteurs de la réussite collective.

Le dédoublé du TD jusqu'à la participation dans l'élaboration du budget de l'enseignement supérieur en quelques mots être acteur de sa formation. Mais aussi s'organiser, c'est répondre à ces questions : par quels moyens peut-on aboutir ?

La participation individuelle de tous est un facteur indispensable. La syndicalisation d'un maximum d'étudiants reste l'atout majeur de la réussite. La participation dans les luttes selon les capacités de chacun mais sans délaisser personne, c'est faire la démonstration que nous sommes tous utiles. C'est aussi démontrer que nous pouvons agir dans l'UNEF, du délégué de TD aux élus des conseils.

Comment va-t-on travailler ?

En jouant deux rôles importants. D'abord être informateur. Le passage de l'information entre les étudiants favorise la prise de conscience. Elle nous aide à faire réfléchir et à avancer.

Etre animateur des luttes, c'est le rôle que chaque adhérent de l'UNEF doit jouer dans son TD; rappeler l'utilité de l'organisation, les moyens qu'on peut avoir grâce à elle. En fait notre démarche se traduit par quatre grands thèmes :

- . **informer**, c'est ce que je disais tout à l'heure;
- . **écouter**, c'est percevoir l'intérêt des étudiants pour telle ou telle question, c'est percevoir le niveau de la lutte;
- . **discuter**, approfondir notre réflexion;
- . **comprendre**, une situation politique ou bien des mesures gouvernementales à quoi elles aboutissent.

Comment va-t-on traduire le SACDE dans nos facultés ?

D'abord par un modèle de structure telle que l'association. Celle-ci au coeur de l'UER permet de définir des actions propres à promouvoir nos formations. Elle est un atout dans le rassemblement des étudiants.

Par aisance, elle est la démocratie, car elle fait participer tous les étudiants à l'activité de l'UNEF.

Enfin, le SACDE, c'est la prise de responsabilité de tous les adhérents dans la mise en oeuvre de l'orientation de l'UNEF.

Tout le monde, c'est-à-dire toute l'UNEF, doit répondre à ces questions. Depuis le 71ème congrès de l'UNEF, nous essayons d'apporter des réponses au SACDE, mais la lutte et l'expérience apporteront d'autres réponses à ces questions.

(SACDE) : Syndicalisme Au Coeur Des Etudes.

Stage des directeurs

23/26 Sept. 1986

Château Neuille.

Cours sur le

(Financement des U.)

Stages des directeurs
23/26 sept. 1986

①

discussions
financement des U.

25/09/86

→ * la taxe d'apprentissage. (Propositions de l'UNEF).

- II → modalités de versement par l'Etat aux U.
- II → contrôle du financement des entreprises sur l'U.

la taxe, là où elle est versée déjà, représente de sommes énormes.

2. XII → 1.000.000 frs pour 100 stud. en I.U.T.
2. XI → 50% du budget d'U.F.R.

Elle représente 1% du PNB (Budget de l'Ens. Sup. 0,4%)

→ * Paris 5 / les Δ d'inscription représentent la part de l'état. (87.11.17).

(Rapport de Stage : un aspect technique si diffuser.)

→ * Les crédits de fonctionnement.

- Les postes ATOS sont très importants dans ces études.
Nos exigences rejoignent celles d'autres catégories professionnelles.

→ Sur le financement des U.
Sur le montant des Droits

mettre les faces
face à leur responsabilité ←

} Gagner l'idée du
réengagement de l'Etat
Primordial pour la qualité
de votre formation aussi.
le rôle de l'U. de le
pays → Moyens adéquats.

- * → nombre de diplômés desservis. Question de moyens.
~~Il y a aussi~~
Filières où le cursus est complet out + de moyens.
(~~Il y a aussi~~ Le F.U. reflue sur le nombre des diplômés.

- * → Bien souvent les U. elles-mêmes ne demandent pas de moyens supp.
Il y a aussi à ce niveau une politique financière qui nous attend.

- * → Objectifs politiques par rapport au financement.
~~Il y a aussi~~ (Gratuité de l'inscription).
De +, ce n'est pas tout seuls : compter avec les A.T.O.S.

- * → les mesures prises par l'administration regardant la sélection out des assises bien matérielles.

Conclusions

1°) Désacraliser la question du F. Universitaire.

2°) Gagner un autre F.U. (dans le cadre du budget).

- faire un état précis face / face des manques de moyens.

- Agir tt de suite sur ces pts → propositions à faire aux étudiants (axes de lutte.)

- ex.
- Exonération des Droits (+ leu, payer la gratuité des uscr.)
 - Un réengagement financier de l'état. (Renforcement du secteur public).
 - Collecte nationale de la Taxe d'op. prentissage.
 - Financement des Collectivités territoriales (ds le cadre de liens accrus entre Université et Région.)

§ Avec le Projet de la Devapuet / Budget - v Ressources

3°)

- § Gagner e'est possible.

Parce que le Financement des U., e'est bien souvent pour les étudiants leurs premières expériences des attopes à leurs droits aux études.

Charte de l'étudiant



Les représentants des Etudiants français, légalement réunis en Congrès national à Grenoble, le 24 avril 1946, conscients de la valeur historique de l'époque,

Où l'Union Française élabore la nouvelle Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen,

Où s'édifie le statut pacifique des Nations,

Où le monde du Travail et de la Jeunesse dégage les bases d'une révolution économique et sociale au service de l'Homme,

Affirment leur volonté de participer à l'effort unanime de reconstruction,

Fidèles à l'exemple des meilleurs d'entre eux, morts dans la lutte du peuple français pour sa liberté,

Constatant le caractère périmé des institutions qui les régissent,

Déclarent vouloir se placer, comme ils l'ont fait si souvent au cours de notre Histoire, à l'avant-garde de la jeunesse française, en définissant librement, comme bases de leurs tâches et de leurs revendications, les principes suivants :

Article premier. — *L'Etudiant est un jeune travailleur intellectuel.*

Droits et devoirs de l'étudiant en tant que jeune.

Article II. — *En tant que jeune, l'étudiant a droit à une prévoyance sociale particulière, dans les domaines physique, intellectuel et moral.*

Article III. — *En tant que jeune, l'étudiant a le devoir de s'intégrer à l'ensemble de la jeunesse nationale et mondiale.*

Droits et devoirs de l'étudiant en tant que travailleur.

Article IV. — *En tant que travailleur, l'étudiant a droit au travail et au repos dans les meilleures conditions et dans l'indépendance matérielle, tant personnelle que sociale, garanties par le libre exercice des droits syndicaux.*

Article V. — *En tant que travailleur, l'étudiant a le devoir d'acquérir la meilleure compétence technique.*

Droits et devoirs de l'étudiant en tant qu'intellectuel.

Article VI. — *En tant qu'intellectuel, l'étudiant a droit à la recherche de la vérité et à la liberté qui en est la condition première.*

Article VII. — *En tant qu'intellectuel, l'étudiant a le devoir :*

— *de chercher, propager et défendre la vérité, ce qui implique le devoir de faire partager et progresser la culture ; et de dégager le sens de l'Histoire ;*

— *de défendre la liberté contre toute oppression, ce qui, pour l'intellectuel, constitue la mission la plus sacrée.*

Cette charte, très imprégnée des idées du Conseil National de la Résistance, est la pièce maîtresse d'un brusque changement d'orientation qui s'effectue alors à l'U.N.E.F. Humanisme et progressisme, émanent du texte entier.

Une seconde partie de cette charte indique que toutes les décisions de l'U.N.E.F. doivent être prises en conformité avec elle. Enfin, les moyens d'action de l'Union nationale sont définis : pétitions, monômes mais surtout, nouvelle technique admise : la grève. L'occupation des locaux est même prévue si la charte venait à être violée de façon grave : cette gravité doit être reconnue par l'ensemble des étudiants et travailleurs.

Aujourd'hui les statuts de l'U.N.E.F., ainsi que ceux des associations d'étudiants membres de l'Union, font toujours dans leur préambule, dans la définition des buts de l'association, référence à cette charte de Grenoble.